

Le tri sélectif des déchets

G30 のその先へヨコハマ3R夢!

スリム

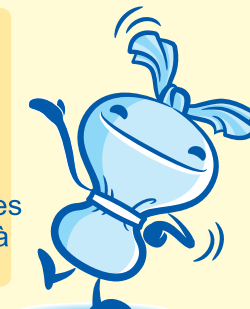


Mettons les «3R» en pratique

Réduire
Reduce
Réduisons la quantité de déchets

Réutiliser
Reuse
Utilisons plus d'une fois

Recycler
Recycle
Trions les matières pour les utiliser à nouveau



「ヨコハマ3R夢!」マスコット イーオ「io」

Astuces pour bien organiser le tri sélectif

Effectuez le tri de vos déchets dès que vous les avez, afin d'éviter des mélanges des récipients et emballages plastiques dans des déchets combustibles.

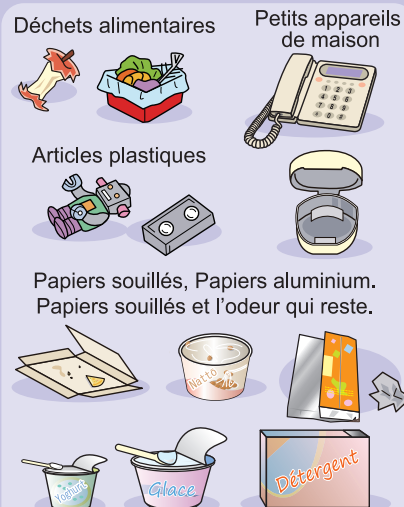
Commencez par un tri sélectif de «Papier» Récipients et emballages plastique «Déchets combustibles».



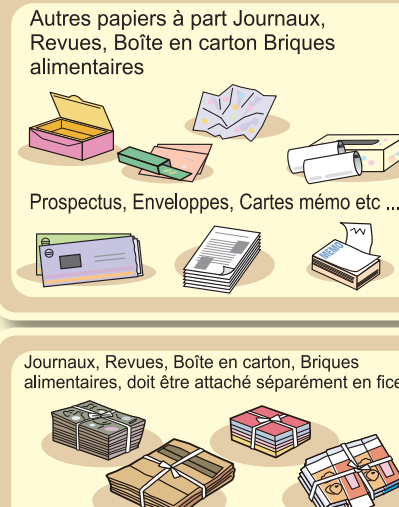
Installez des corbeilles de tri sélectif

Triez vos déchets au moment de les jeter

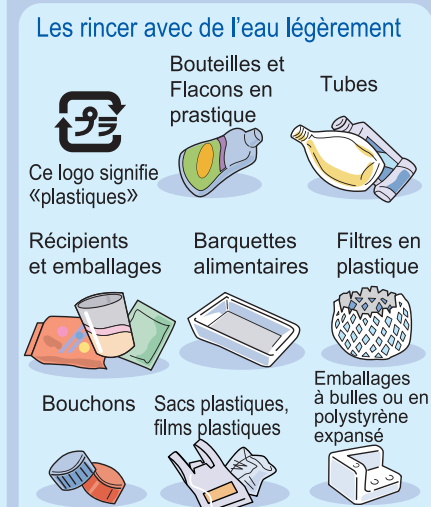
Boîte à déchets combustibles



Boîte à papiers recyclables (ou autres papiers)



Boîte à récipients et emballages plastiques

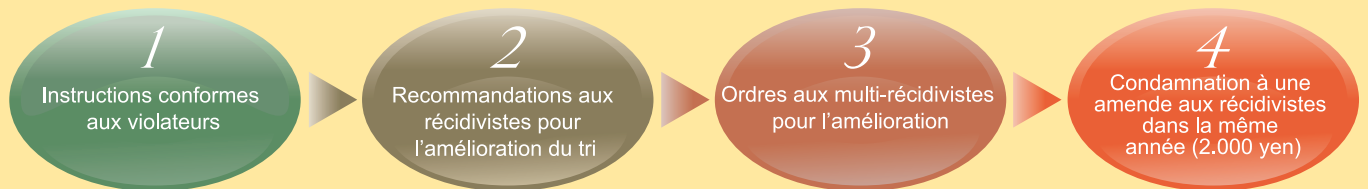


Bureau des ressources et du recyclage des ordures.
Site web: <http://www.city.yokohama.lg.jp/shigen/>



Des sanctions seront infligées aux personnes qui ne respectent pas le tri.

Concernant la séparation et le recyclage des déchets, les citoyens et les entreprises sont dans l'obligation de respecter la méthode de classification et celle de décharge par ordonnance. Des sanctions seront infligées aux citoyens et entreprises qui ne respectent pas le tri. Condamnation à une amende aux récidivistes (2.000 yen) en vigueur depuis le 1er mai 2008. A cet égard des instructions seront données par étape comme suit :



- Les agents de la ville de Yokohama ouvrent des sacs poubelles pour enquêter des déchets non triés.
- Les individus concernés par les mesures susmentionnées seront ceux qui ne trient pas volontairement malgré les notes informatives. Ceux ayant agi par erreur ne seront pas concernés.
- Pour des renseignements Division promotion des ressources du ménage. 045-671-3819

*Les noms et autres informations seront publiés au cas où les entreprises ne respectent pas les recommandations.

Si vous avez d'autres possibilités de jeter les recyclables que de les mettre sur le lieu de ramassage. Veuillez les utiliser avantagement. S'il vous plait prenez des avantages d'eux.

Nous vous remercions de votre coopération avec vos voisins et les groupes de recyclages !

Associations de résidents, associations de voisinage, associations d'enfants, associations de seniors, les clubs des femmes mariées, PTA, etc. toutes ces associations rassemblent les papiers, tissus, bouteilles en métal, etc. dans un emplacement désigné et au jour programmé, et les délivrer ensuite à collecteur de recyclables.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site Rubrique «Le système de recyclage groupé de Yokohama»

Votre boîte de ramassage du voisinage

Exemples de conteneurs à déchets pour le tri sélectif des déchets ménagers (papier recyclables, tissu usage à l'exception de cartons) installés dans certaines mairies d'arrondissement, centres d'animation public de quartiers, centre du sport. Chaque citoyen de Yokohama peut l'utiliser. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter la page du Bureau des Ressources et du Recyclage des Ordures.



Prime d'encouragement

Les groupe de recyclages inscrit à ville de Yokohama peuvent recevoir une prime d'encouragement en fonction du montants des recyclables. Cette subvention est de 3 yen par 1 kg. (Année fiscale 2011)

Centre de recyclage

Le Bureau des Ressources et du Recyclage des Ordures dans chaque sale rassemble les recyclables à leur bureau. (Midori-ku est au Nagasakadani-Yard). Vous pouvez mettre dehors les recyclables comme recyclez des récipients en papier, plastiques et emballer etc. à ces emplacements. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le centre de collecte du Bureau des Ressources et du Recyclage de Ordures situé dans votre arrondissement.

Rendez-vous pour les ordures volumineuses

(Horaire du Centre des Ordures Encombrantes et Volumineuses : Lun-Sam/8:30-17:00)

(Fax exclusive pour les handicapés : 662-1255) Par internet <https://www.sodai.city.yokohama.lg.jp/>

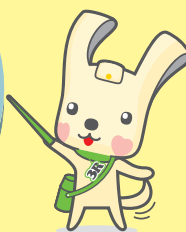
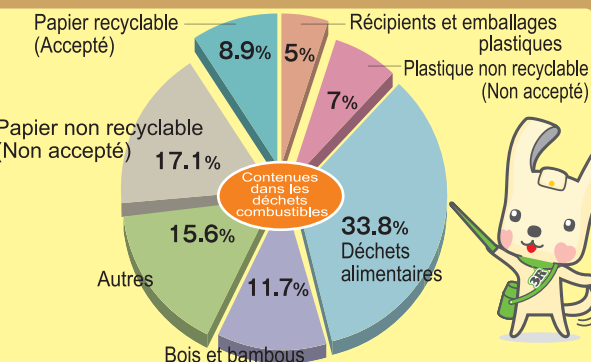
* Comme les appels se concentrent en avant-midi le lundi et le mardi, de même que le lendemain des jour fériés, nous vous prions d'appeler en dehors de ces périodes.

Arrondissements	Bureau de ramassage (Lun-Sam, 8:00-16:45)	
	TEL	FAX
Tsurumi	502-5383	502-5482
Kanagawa	441-0871	441-5938
Nishi	241-9773	251-1791
Naka	621-6952	625-2932
Minami	741-3077	741-6492
Konan	832-0135	832-5204
Hodogaya	742-3715	742-4931
Asahi	953-4811	953-6669
Isogo	761-5331	754-6109
Kanazawa	781-3375	788-0269
Kohoku	541-1220	541-1224
Midori	983-7611	982-7973
Aoba	975-0025	975-0028
Tsuzuki	941-7914	941-8409
Totsuka	824-2580	824-2820
Sakae	891-9200	893-7641
Izumi	803-5191	803-7951
Seya	364-0561	391-4784

Si vous ne parlez pas le japonais, veuillez demander à quelqu'un qui le parle pour appeler à votre place.

Dans les déchets combustibles contient encore beaucoup de plastique et de papier d'emballage peut être recyclé, si le tri est correctement effectué.




Les vieux papiers visés par le tri comptent pour 10 % de l'ensemble des déchets, et la proportion des récipients et emballages de plastique est de 5 % (enquête réalisée au cours de l'année fiscale 2016)



*Les jours des ramassages programmés, déposez vos ordures dans la zone de ramassage désignée au plus tard pour 8:00 du matin.

*Veuillez vérifier l'horaire du ramassage dans votre quartier et notez ci-dessous.

Le tri sélectif des déchets

Catégories de déchets et collecte des déchets. (Comment trier? et Comment jeter?)	Jours de ramassage	Caractéristiques
Ordures combustibles Jetez dans un sac semi-transparent ou dans un récipient avec couvercle.		Déchets de cuisine éliminer l'eau en excès Articles en plastiques du type : Cassettes vidéo, CD, jouets, seaux, briquets jetables, etc. Petits appareils de maison (appareils téléphones, autocuiseur de riz) *Fait à l'origine de plastique et mesurant moins de 50 cm. Papiers ne convenant pas au recyclage Papiers souillés Récipients en papier de yogourt et glace. Papier métallique, Briques alimentaires qui sont recouvertes d'aluminium à l'intérieur.
Ordures-non-combustible Mettez des articles dans une boîte ou enveloppez les dans des journaux et marquez clairement, ce qu'il y a à l'intérieur.		♦ Enveloppez les articles dans du papier journal ou une boîte et marquer dessus de quoi il s'agit. Articles en verre *Verre Céramiques Néons, ampoules Bouteilles de produits cosmétiques, flacons de produits pharmaceutiques (sauf médicaments oraux) Les bouchons de plastique doivent être triés les récipients et emballages de plastique.
Bombes aérosols Videz et ne laissez pas de contenu et jeter dans un sac semi-transparent ou dans un récipient avec couvercle. (uniquement aérosols)		Bombes aérosols (Cartouches de gaz, de sprays capillaires, de spray pour insectes, etc.) *Les bombes aérosols ne doivent pas être percées. •Vérifiez que celles-ci sont complètement vides loin d'une source de chaleur, d'étincelles ou dse flammes. Mettez les bouchons en plastiques avec les récipients et emballages plastiques.
Piles sèches Jetez dans un sac semi-transparent ou dans un récipient avec couvercle.		♦ Piles cylindriques Piles au manganèse, Alcalines et piles lithium Autres types de piles non accepté Les piles bouton ne sont pas acceptées ni les piles rechargeables → retourner les à un magasin qui participe au programme de recyclage (Merci de contacter votre magasin de détail ou le Bureau des Ressources et du Recyclage des Ordures pour plus d'information).
 Récipients et emballages plastiques Rincer les avec de l'eau légèrement et jeter dans un sac semi-transparent ou dans un récipient avec couvercle.		♦ Tous les récipients plastique et emballages portant ce logo  rentre dans cette catégorie. Bouteilles du type Shampooing et détergents Tubes du type Dentifrices, tubes de mayonnaise etc... Pots et gobelets en plastique et emballage du type Crèmes dessert, emballage pour les oeufs, boîte de bento, etc Barquettes alimentaires Plateaux des produits alimentaires frais (viande, poissons, etc.) Filets en plastiques Filets utilisés pour les fruits et les légumes Bouchons Bouchons en plastiques des bouteilles en PET, etc. Le plastique empoche et Envelopper Sacs en plastique du supermarché, emballage plastique de chips et biscuits apéritifs, etc. Emballages à bulles ou en polystyrène Protégeant les articles tels que l'électronique, etc. • Toujours vider complètement et rincer à l'eau légèrement ces récipients avant de les jeter. Retirer autres matières que les plastiques (métaux, papiers etc...) * Veuillez réduire les volumes d'ordures en les coupant ou les compressant.
Boîtes, bouteilles, et bouteilles en PET Retirer bouchons et étiquettes plastiques (pour les bouteilles PET) rincer avant de jeter. Rassembler les articles en PET, boîte en métal, bouteilles dans un sac semi-transparent ou dans un récipient avec couvercle.		♦ Récipients en verre ayant contenu de la nourriture. ♦ Bouteilles en PET avec le logo  utilisé pour entreposer boissons, sake, vinaigre, mirin, sauce de soja etc... Boîtes en métal • Ne pas compresser les boîtes. Bouteilles Bouteilles en PET • Compresser les bouteilles en PET Retirer bouchons et étiquettes plastiques et les jeter avec les Récipients et emballages plastiques. Ne jetez pas des articles ci-dessus avec des Boîtes, Bouteilles, Bouteilles en PET. Boîte de peinture → Jeter avec les Petits articles en métal Packs de produits de maquillage et médicaments (Sauf médicaments oraux) → Jeter avec les déchets non combustibles.
Petits Articles en Métal Ne les mettez pas dans un sac, seul les petits articles tels que les bouchons etc...		♦ Articles en métal de moins de 30cm. (Principaux objets.) Pots, boilloires, grille-pain, pots de peintures, couteaux Parties en métal de parapluie, ceintre, récipient en métal d'autocuiseur de riz. • Musurez le diamètre marmites et casseroles (Les poignées ne doivent pas mesurer.) • Enveloppez les articles dangereux (les outils coupants, couteau) dans du papier épais ou journal et marquer dss de quoi il s'agit. Les articles qui sont une grand part non-métallique devraient être jetés avec les Déchets combustibles.
Papier recyclable Chaque articles doivent être attaché séparément en ficelle. Autres Papiers : Jeter dans des sacs en papier ou dans des sacs semi-transparent. Tissu usagé Jeter dans un sac semi-transparent.		♦ S'il existe pour votre lieu de résidence un système de recyclage en groupe, veuillez Utiliser en propriétés ce service, avant d'utiliser les services de la ramassage de la ville. Journaux Matières imprimées Carton Briques alimentaires (Pour les boîtes en carton recouvertes d'aluminium à l'intérieur jeter les avec les déchets combustibles.) Nettoyer, couper, et ouvrir les cartons, puis attacher les ensembles avec une ficelle. * Doit être attaché séparément avec une ficelle. Autres papiers Papiers d'emballages, cornets en papiers, papiers déchetés, boîte en papiers de sucreries, reçus, sacs en papier etc... Jeter dans des sacs en papier (s'il n'y a pas de sac en papier disponible, utilisez des sacs semi-transparent) et fermer le sac avec une ficelle. Tissus usagés Jeter les articles propres et secs dans un sac semi-transparent. Vêtements, Draps, Couvertures, Rideaux Les articles souillés ou déchirés ainsi que les articles rembourrés avec du coton doivent être triés avec les déchets combustibles. *Les articles mouillés par la pluie sont sujets à l'apparition de moisissures, ce qui empêchera leur réutilisation. Encas de pluie, attendez jusqu'au prochain jour de collecte ou utilisez une boîte de collecte de matières.
Ordures volumineuses Collez l'étiquette autocollante spéciale pour les déchets volumineux (encombrants) sur le sac des déchets (placé de façon bien visible). Déposez vos encombrants à la déchetterie la plus proche de chez vous avant 8 heures du matin du jour de collecte. (sur rendez-vous).	Sur rendez-vous Le prix exige	♦ Ordures en métal de plus de 30cm, et autres ordures (plastiques, bois) de plus de 50cm. * Pour plus d'information, voir au verso * Les télé, réfrigérateurs, congélateurs, climatiseurs, machines à laver, sèche-linges ne peuvent pas être ramassés sous cette catégorie. (avril 2009 -) → Demandez au magasin où vous achetez un nouvel appareil à l'origine de reprendre l'article que vous avez remplacé. → Si vous ne pouvez pas obtenir l'assistance d'un magasin, veuillez contacter le Comité de Promotion de Recyclage de Yokohama aux numéro suivant : ☎ 0120-014-353 ☎ 0120-632-515 Les ordinateurs ne peuvent pas être ramassés sous cette catégorie. → Contactez le fabricant de votre ordinateur. Si vous ne pouvez pas obtenir l'assistance du fabricant, veuillez contacter le Centre de Récupération des * Ordinateurs Personnels au 03-5282-7685. * Petits appareils de maison (chaîne radio-hifi, imprimants) fait à l'origine de plastique et mesurant moins de 50cm sont les ordures comustibles.